



Formation aux Situations Sanitaires Exceptionnelles Module 7 : Prise en charge des patients victimes d'agents Nucléaires Radiologiques Chimiques (NRC)

SSE – F1008

Mise à jour le 03.07.23

Durée

1 journée (7h)

Dates

En inter : Nous consulter
En intra : A convenir avec l'établissement demandeur

Délai d'accès : 2 à 3 mois maximum sous réserve de constitution d'un groupe complet

Publics

Professionnels de santé et personnels SAMU, SMUR, structures d'accueil des urgences et autres structures de soins des établissements de santé chargés d'assurer la prise en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques

5 à 10 personnes

Tarif

Employeur – OPCO :
250€/personne

Auto financement :
200€/personne

Modalités d'inscription

Inscriptions auprès du secrétariat CESU

Prérequis

Module urgences collectives et SSE de l'AFGSU 1 ou 2
Module SSE 5

Objectifs pédagogiques

- Identifier un risque NRC dès la régulation médicale ou à l'accueil des urgences
- Maîtriser les mesures de protection individuelles et collectives permettant d'éviter un transfert de contamination
- Connaître les principes de prise en charge des patients en préhospitalier et intrahospitalier et de traitements des intoxications
- Connaître les principes de décontamination d'urgence et les indications de décontamination approfondie
- Savoir assurer sous équipement de protection individuelle le triage et la prise en charge des patients en urgences vitales tout en procédant aux mesures de décontamination
- Connaître les indications et savoir administrer les antidotes disponibles dans les postes sanitaires mobiles

Contenu

- Les différents risques NRC : historique et identification
- Moyens de protection individuelle et collective
- Prise en charge des patients atteints
- Décontamination d'urgence
- Antidotes

Méthodes pédagogiques

- Présentation magistrale
- Apprentissage par groupe
- Mises en situation

Modalités d'évaluation


- Présence conditionnant la validation
- Recueil de satisfaction des stagiaires

Intervenants



Médecin référent zonal et Cadre référent zonal NRBC du SAMU, Formateur CESU habilité SSE

Indicateurs de résultats 2022 :
Formation non réalisée en 2022

CHU de Saint-Denis

 SAMU – CESU 974
CS 11021 – 97400 Saint-Denis

Contact et inscription

 0262 90 57 15
 cesu.samu974@chu-reunion.fr